Master mention Droit des Affaires parcours type Juriste de copropriété

Parcours

- Juriste de copropriété

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

DROIT DES AFFAIRES
Juriste de copropriété

Rythme

Rythme

- En alternance
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Renseignements

Gestionnaire de la formation
Clara Teixeira

05 61 12 85 36
clara.teixeira@ut-capitole.fr

Gestionnaire pédagogique - Maître de conférences
Anne-Laure Thomat-Raynaud

Alumni
https://alumni.ut-capitole.fr

Portail Handicap

https://www.ut-capitole.fr/handicap

Infos générales

Durée de la formation

24 mois

Lieu(x) de la formation

Université Toulouse Capitole

Accessible en

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance
- Formation en apprentissage
- Reprise d'étude

/ Présentation

Cycle mixte Alternance/Formation Continue
Code RNCP : 38159

Capacité maximum d'accueil :
M1 : 25 apprenants
M2 : 25 apprenants

Enjeux

Formation en alternance : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
Formation ouverte à la Formation continue : convention de stage type formation continue

Le Master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété, est une **formation universitaire en alternance** ayant pour objectif de former des jeunes professionnels dotés de solides connaissances juridiques, confortées par des applications en situation de travail. Au-delà **du droit de la copropriété**, elles englobent aussi et entre autres, **le droit de l'immobilier** et **le droit de l' entreprise**.
Ainsi, au fur et à mesure de la formation, les apprentis développent un panel de compétences professionnelles et une expertise indispensables à l'accompagnement pertinent et efficace des entreprises du secteur de la gestion de copropriété – ou, plus largement, de toute structure du secteur privé ou public exerçant des missions nécessitant la maîtrise de ces matières.
La combinaison de cette spécialisation à une approche entrepreneuriale, permet également d'apporter aux titulaires du master juriste de copropriété, les savoirs managériaux et commerciaux nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement ou de direction de cabinet.

L'alternance peut se dérouler dans toute entreprise, institutions ou organismes pour lesquels la maîtrise du droit de la copropriété et d'autres matières de l'immobilier, ainsi que la connaissance des fondamentaux de l'entreprise est nécessaire notamment :

- Cabinet de syndicat de copropriété,
- Cabinet de gestion locative,
- Cabinet d'avocats spécialisés en contentieux de la copropriété ou dans le montage d'opérations de division d'immeuble,
- Service immobilier d'étude notariale,
- Service juridique d'entreprise immobilière,
- Étude d' administrateur judiciaire gérant des copropriétés en difficulté,
- Assureurs spécialisés dans l'immobilier,

- Bailleur, syndicat social,
- Service contentieux d'entreprise immobilière
- Entreprise ou organisme public gérant ses biens immobiliers ...

Rythme : 3 semaines entreprise / 1 semaine université. Calendrier 2025/2026 en cours de validation.

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

- MME ANNE-LAURE THOMAT-RAYNAUD (Maître de conférences)

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3;Bac + 4

Public ciblé

Le Master mention Droit des affaires, parcours Juriste de copropriété s'adresse :

- aux apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique,
- aux apprenants ayant obtenu la Licence Droit, parcours Juriste de copropriété,
- au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions préalables à la candidature :

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

Les apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.
Les apprenants ayant obtenu la Licence Droit, parcours Juriste de copropriété.
Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l' examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Président de l'université.

Pour préparez vos candidatures en 1ère année de master, vous pouvez consulter :
- les capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures (mention de licence conseillée, prérequis...) sur notre site internet,
- les taux de réussite en fin de master
- la **plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/ pour vous informer** (capacités d'accueil, attendus et critères généraux

d'examen des candidature, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN SECONDE ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :
Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'Université Toulouse Capitole, l' accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.
La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription.
Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l' université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :
L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'Université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.
L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Téléchargez :
- les **capacités d'accueil et les modalités d'admission** (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures....)
- les **taux de réussite en fin de master.**

Renseignements candidatures :

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant **ICI**

Candidater en 2nde année de master :

En complétant le dossier d'inscription du 17 mars au 9 mai 2025

Renseignements :

- **par courriel** : Pôle alternance / Gestionnaire de scolarité : clara.teixeira@ut-capitole.fr - 05 61 12 85 36
- **auprès** du service commun Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage.

Alternance : Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, cliquez ici

Tarifs 2025-2027 :

Le Master Juriste de copropriété en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Contrat d'apprentissage : 17 000€ pour les deux années (sous réserve de modification pouvant être apportée par décret) - secteur privé / secteur public
Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

Master 1 : 8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur
Master 2 : nous contacter

/ Programme

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique. Le cycle est proposé en association avec le CFA Juriscampus.
La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois d'octobre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 909 heures (examens et accompagnement inclus).

Rentrées :
M1 le **2 septembre 2025**
M2 le **8 septembre 2025**

Contenu de la formation

Master 1 : 473 heures

Semestre 1 - 221 heures

UE1 : Protection des données informatiques : 14h CM

UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 19h

- Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises - 8h CM
- Statuts et missions - 11h CM

UE 3 - Droit de l'entreprise : 49h

- L'entreprise individuelle - 14h CM
- L'entreprise sociétaire - 21h CM
- Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire) - 14h CM

UE 4 - Droit des contrats : 78h

- Vente immobilière, prêts et garanties - 32h CM
- Droit des baux - 30h CM
- Droit commun des assurances - 16h CM

UE 5 - Culture générale en matière immobilière : 30h

- Histoire du droit de la copropriété - 3h CM
- Histoire des baux - 3h CM
- Histoire de l'habitat - 3h CM
- Transition écologique et RSE - 10h CM
- Sociologie de l'immobilier - 11h CM

UE 6 - Langue vivante : 21h

- Anglais - 21h

Examens terminaux : 10 heures

Semestre 2 - 252 heures

UE 7 - Informatique professionnelle : 21h

- Utilisation et valorisation des data - archivage numérique - 14h CM
- Initiation aux logiciel professionnels - 7h CM

UE 8 - Droit de la propriété immobilière : 74h

- Droit des biens immobiliers - 25h CM
- Droit de la copropriété des immeubles bâtis -mise en situation - 21h CM
- Droit de la publicité foncière - 10h CM
- Comptabilité de la copropriété - 18h CM

UE 9 - Droit de l'urbanisme et de la construction : 76h

- Copropriété et problématiques environnementales - 14h CM
- Droit de l'urbanisme - 14h CM
- Droit de la construction - 19h CM
- Pratique de l'assurance de la construction - 8h CM
- Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti - 21h CM

UE 10 - Droit du logement social : 21h

- Les acteurs du logement social - 7h CM
- Statut hlm du bail d'habitation - 8h CM
- Le syndic social - 6h CM

UE 11 - Droit du contentieux : 27h

- Droit du procès - 17h CM
- Voies d'exécution - 10h CM

UE 12 - Méthodologie : 21h

- Méthodes de recherche et usage raisonné du web - 7h CM
- Définition du PPA - 14h TD

Examens terminaux et soutenance : 12 heures

Master 2 : 436 heures

Semestre 3 - 238 heures

UE 1 - Outils numériques spécialisés : 14h

- Les bases de données des immeubles - 7h CM
- BIM et Metaverse - 7h CM

UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 18h

- Déontologie - concurrence - 10h CM
- Responsabilité et assurances professionnelles - 8h CM

UE 3 - Gestion de l'entreprise : 71h

- Gestion comptable et financière - 16h CM
- Gestion des ressources humaines - 24h CM
- Management de l'entreprise immobilière - 16h CM
- Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise - 15h CM

UE 4 - L'immeuble : 76h

- Division de l'immeuble : division en copropriété - 18h CM
- Division de l'immeuble : division en volumes - 14h CM
- Ingénierie et optimisation foncière - 16h CM
- Promotion immobilière - 14h CM
- TD Transverse - 14h

UE 5 - Le contentieux de la copropriété : 34h

- Le procès de copropriété - 4h CM
- Gestion des procédures de la copropriété - 18h CM
- Prévention et traitement du contentieux : les MARD - 12h CM

UE 6 - Langue vivante : 14h

- Anglais de l’immobilier - 14h TD

Examens terminaux : 11h

Semestre 4 - 198 heures

UE 7 - Stratégie et marketing d’une entreprise de service : 18h

- Stratégie - 6h CM
- Marketing - 8h CM
- Techniques commerciales - 4h CM

UE 8 - La copropriété : 91h

- Droit la copropriété - 52h CM
- Copropriétés en difficultés - 18h CM

- Droit comparé de la copropriété - 7h CM
- TD Transverse - 14h

UE 9 - Expertise, fiscalité et aides : 35h

- Expertise immobilière - 11h CM
- Fiscalité immobilière - 12h CM
- Politique publique et ingénierie de subventions - 12h CM

UE 10 - Communication professionnelle : 28h

- Gestion du stress et de l'humain - 21h CM
- Simulation d'assemblée de copropriété - 7h CM

UE 11 - Projet professionnel appliqué : 21h TD

Examens terminaux et soutenance : 5 heures

Volume horaire global de 909h de formation, dont 871h d'enseignements, 48h d'examens

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Modalités

Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur
- Connexion internet
- Accès possible aux diverses ressources universitaires :
  - Salles informatiques
  - Centres de documentation
  - Bibliothèques de l'université
  - Learning Center

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Fiche RNCP

38159

Activités visées / compétences attestées

- Maîtriser le droit des biens et en particulier le droit applicable aux immeubles
- Maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser le droit de l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire
- Maîtriser le droit des contrats immobiliers
- Maîtriser le droit de l'urbanisme et de la construction et savoir les appliquer au montage d'une opération immobilière
- Connaitre le statut des professionnels de l'immobilier
- Connaître le droit processuel dans la perspective de gestion des contentieux immobiliers
- Connaître le droit du travail et la gestion des ressources humaines d'une entreprise immobilière
- Connaître le droit des assurances et savoir l'appliquer aux sinistres des immeubles
- Connaître les bases du financement de l'entreprise
- Maîtriser les bases de la comptabilité générale et celles de la comptabilité spécifique à la copropriété
- Connaître les bases de l'expertise, de la fiscalité et des politiques publiques en matière immobilière
- Acquérir des connaissances de base applicables au secteur du logement social
- Acquérir les connaissances de base de la stratégie et du marketing d'une entreprise de service
- Acquérir des éléments de culture générale en matière immobilière
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles applicables aux données numériques pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Chargé de mission copropriété secteur public
- Juriste spécialisé en droit de la copropriété en cabinets d'avocat, études notariales, géomètre-expert, bureaux d'architectes, entreprises de construction, collectivités locales, Réseau des ADIL/ANIL, organismes HLM ….

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique....).
Retrouvez toutes les études de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants ICI.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit des affaires

Présentation en vidéo

[media;video;URL=[id-image]1333376648600[/id-image]#LOCAL=1#EXTENSION=mp4media;video]

Téléchargement

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Présentation non contractuelle